

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 26 (1881)  
**Heft:** 24

**Artikel:** Bombardement du Risikopf, à Elm  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-335672>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Bombardement du Risikopf, à Elm.

On sait que le 11 septembre dernier, la plus grande partie du village d'Elm, situé au fond de la vallée de la Sernf, dans le canton de Glaris, a été détruite par un éboulement énorme. La masse rocheuse qui a recouvert le village, épargnant à peine une quinzaine de maisons, s'est détachée d'un contrefort des Alpes, portant le nom de Risikopf, dans lequel étaient creusées de nombreuses mines d'ardoises.

Depuis le jour de la catastrophe, les habitants du reste du village vivaient dans la crainte perpétuelle d'un second cataclysme par le fait qu'une autre partie de la montagne menaçait d'un jour à l'autre de s'écrouler. Cette partie suspecte est une arête, courant dans le sens de la ligne de plus forte pente, et limitée des deux côtés par de larges ravines. Dans le haut, une longue et profonde crevasse la sépare du reste de la montagne. Si cette portion du Risikopf tombait tout d'une pièce et d'elle-même, deux cas pourraient se produire : ou bien elle inclinerait du côté de sa face orientale, et ses débris viendraient se confondre avec l'éboulement du 11 septembre, ou bien elle inclinerait à l'ouest et risquerait d'engloutir le reste des habitations.

Après avoir étudié avec soin cet état de choses, un géologue distingué, M. le professeur Heim, de Zurich, émit l'opinion qu'on pourrait faire cesser les appréhensions des habitants de la contrée en cherchant à provoquer la chute de la montagne du côté de l'orient. Pour cela, il fallait pratiquer dans le pied du Risikopf, du côté de sa face orientale, une rainure assez longue et assez profonde pour déplacer le centre de gravité de la masse et la faire ébouler par son propre poids. Le moyen le plus simple et le plus rapide de mettre ce plan à exécution, eût été d'établir dans la région désignée un certain nombre de mines auxquelles on eût mis le feu en une seule fois. Malheureusement une pluie de blocs tombant à chaque instant de la montagne empêchait absolument d'y envoyer des hommes et surtout d'y travailler pendant un temps plus ou moins long. Il ne restait d'autre moyen que d'agir à distance. On songea alors à un bombardement, et le gouvernement de Glaris consulta à ce sujet M. le colonel Bleuler, instructeur en chef de l'artillerie. Ce dernier estima que l'entreprise pouvait être tentée.

Ici on se trouvait en présence d'une difficulté nouvelle. La seule position favorable pour battre en brèche le Risikopf est située juste en face, sur le versant du Düneberg. Or cette montagne est fort escarpée et le seul chemin qui permettait d'en atteindre le pied a été recouvert par l'éboulement du 11 septembre. Il était donc impossible de transporter sur le point choisi une pièce d'un poids trop considérable. On se résigna, vu l'urgence, et à titre d'essai, à commencer l'opération avec un canon de 8 cm.

Ce ne fut pas une petite affaire que de l'amener sur le Düneberg. Des chevaux le transportèrent jusqu'à Elm ; de là on le traina à bras à travers les éboulis, puis on le démontra et les différentes parties, la bouche à feu d'abord, l'affût et les roues ensuite, solidement attachées sur de

petits traîneaux, furent tirées le long des pentes de gazon, — des pentes de 45° — par de robustes montagnards.

La pièce fut ainsi placée en batterie à une altitude d'environ 1100 m. La distance était de 900 m., mais le but était situé à 315 m. au-dessus de l'horizon de la bouche à feu. Afin de permettre le tir dans ces conditions, on avait construit pour la pièce une plateforme spéciale. Les roues étaient surélevées et la crosse engagée dans une rainure profonde. La hausse ne pouvant servir, on donnait l'élévation avec le niveau. La position des roues et de la crosse était repérée au moyen de la règle de pointage. Le tir a commencé avec 24°.

Le service de la pièce était fait par quelques sous-officiers volontaires, appartenant à la contrée, et par deux sous-instructeurs détachés de l'école d'aspirants de Zurich. Le tir était commandé par M. le capitaine Affolter, de l'artillerie de position.

Des observateurs avaient été placés par M. le professeur Heim sur divers points de la montagne. Au moyen de signaux convenus à l'avance, ils devaient tenir les artilleurs au courant des changements qui auraient pu se produire dans l'état de la masse. Ils devaient faire savoir notamment si la grande crevasse supérieure s'élargissait.

Le commencement de l'opération était fixé au jeudi 1<sup>er</sup> décembre. Ce jour-là on ne put rien faire, à cause du brouillard. Le lendemain, à la faveur de rares éclaircies, on tira une quarantaine de coups, sans obtenir de résultat appréciable.

Dans la journée du samedi, le tir fut repris avec énergie et malgré de longues heures passées dans le brouillard, on put tirer 128 obus. Sur ce nombre, 2 ont été lancés sur un bloc, au bas du versant, afin de pouvoir constater l'action des projectiles; 10 ont été tirés dans le Risikopf, suivant les indications diverses des gens d'Elm; 116 ont été dirigés sur le même point. Malgré une grande précision dans le groupement des coups, des débris insignifiants se sont seuls détachés de la montagne.

L'expérience pouvait donc être considérée comme terminée. Il en résultait que les obus de 8 cm. n'avaient pas dans l'ardoise une force de pénétration suffisante pour pratiquer une brèche. On suspendit par conséquent l'opération et, le gel étant survenu pendant la nuit, on put faire le lendemain, sans avoir trop à craindre des chutes de pierres, une rapide excursion sur les flancs de la montagne. Là on put se rendre un compte exact du peu d'action des projectiles. Les obus, pénétrant à une profondeur de quelques centimètres, avaient pulvérisé l'ardoise sans réussir à faire sauter des fragments un peu importants de la roche.

Deux solutions restent maintenant en présence. Ou bien construire une voie d'accès qui permette d'amener sur le Düneberg un canon de 15 cm., ou bien profiter du gel pour établir quelques mines au pied du Risikopf. Vu l'état de la montagne, il paraît hors de doute que des obus de 15 cm. seraient suffisants pour atteindre le but qu'on se propose, mais, à l'entrée de l'hiver et au moment où la neige va tomber avec abondance, le transport d'une bouche à feu de ce calibre ne se ferait pas sans difficulté. Quant au second moyen, il est peut-être d'un effet

plus sûr, cependant comme il y a un danger permanent à s'approcher de la paroi qui menace ruine, on hésite à en prendre la responsabilité.  
12 décembre 1881.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

### CONFÉDÉRATION SUISSE

#### **Exercice de tir des cadets avec des canons de 6 cm.**

— La maison Sulzer frères, à Winterthour, a construit, il y a quelques années, sous la direction du Comité d'artillerie, une bouche à feu destinée aux exercices des corps de cadets. Ce canon, du calibre de 6 cm., est une réduction très exacte et très soigneusement exécutée de la pièce suisse de 8,4 cm., adoptée en 1871. Il est en bronze, à chargement par la culasse, avec coin simple en acier et anneau obturateur Broadwell. L'affût et l'avant-train sont également identiques à ceux des batteries de campagne.

La plupart des grandes écoles cantonales, celles de Berne, de Bâle, de Lausanne entre autres, possèdent un certain nombre de ces bouches à feu. On s'en est servi dernièrement à Bienne pour faire exécuter aux cadets un tir de guerre. Les projectiles étaient des obus lestés; les distances, 500 et 750 m. Plusieurs officiers supérieurs assistaient à cet intéressant exercice.

Les jeunes artilleurs, âgés de 12 à 15 ans, ont fait le service de la pièce d'une façon tout à fait correcte et ont obtenu dans le tir des résultats très satisfaisants. Nul doute qu'à l'occasion la pièce de 6 cm. ne puisse rendre de véritables services dans la défense du pays, de concert avec le fusil de cadets (réduction du Vetterli) en usage depuis quelques années.

On s'étonne à ce propos de ne pas voir la France entrer dans la même voie et au moment où elle cherche à organiser chez elle des corps de cadets, — des bataillons scolaires — il semble incompréhensible qu'elle fasse construire pour eux un fusil *ne pouvant pas tirer à balle*.

---

**Bureau d'état-major.** — M. le colonel de Sinner ayant donné sa démission de chef du bureau de l'état-major, le Département militaire fédéral a chargé M. le colonel d'état-major Burnier, de Lausanne, de le remplacer provisoirement.

**Nominations d'officiers d'infanterie** — Dans sa séance du 6 décembre 1881, le Conseil d'Etat du canton de **Vaud** a nommé lieutenants d'infanterie les 21 sous-officiers ci-après désignés, qui ont suivi avec succès l'école préparatoire de cette année, savoir :

MM. Louis Boulaz, à Romainmôtier; Ernest Chuard, Corcelles près Payerne; Jules Cuendet, Ste-Croix; Auguste Demierre, Vevey; Henri Delafontaine, Lausanne; Jean Fivaz, Payerne; Emile Gorjat, Cully; Louis Gollay, Romainmôtier; Gustave Jaccottet, Echallens; Ulysse Leresche, Ballaigues; Charles de Loriol, Crassier; Constant Morin, Lausanne; Charles